



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service du personnel et d'organisation SPO  
Amt für Personal und Organisation POA

Rue Joseph-Piller 13, 1700 Fribourg

T +41 26 305 32 52, F +41 26 305 32 49  
www.fr.ch/spo

*Fribourg, le 16 décembre 2011*

Information

## Carte d'assistance à l'étranger

Chères collaboratrices et chers collaborateurs,

Nous avons le plaisir de vous mettre à disposition la carte d'assistance en cas de voyage ou de vacances à l'étranger.

Il vous suffit de l'imprimer et de la découper au format carte de crédit, afin de l'emporter avec vous.

Si vous êtes victime d'un accident hors du territoire suisse, il faut contacter le numéro présenté sur la carte qui vous reliera au centre d'assistance de votre assureur LAA, à savoir pour la SUVA « Europe Assistance ».

Après avoir utilisé les services de cette Hotline, l'assistance sera apportée exclusivement aux collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et non pas aux membres de la famille ou aux éventuels accompagnants.

Nous vous souhaitons un bon séjour à l'étranger, sans accident !



NB ! A noter qu'en cas d'hospitalisation à l'étranger le collaborateur ou la collaboratrice est assuré/e jusqu'au maximum du double du tarif en chambre commune pour la Suisse.